

« Nous prenons  
notre rôle  
à coeur »



*Dossier de presse*

## « Nous prenons notre rôle à coeur »

Loiselet & Daigremont, leader de la copropriété en Ile - de - France lance un programme d'installation de défibrillateurs dans les immeubles en copropriété.

### Contact Presse

Philippe Loiselet : + 33 1 41 22 55 27  
Stéphanie Cassan Glénat : + 33 1 75 51 30 67



#### **Raymond Domenech, parrain de l'opération**

Programme de mécénat de **Loiselet & Daigremont** en partenariat avec  
l'**Association RMC/BFM, Voisins Solidaires,**



# DOSSIER DE PRESSE

## Sommaire

### 1. Communiqué de presse

### 2. Les acteurs du projet

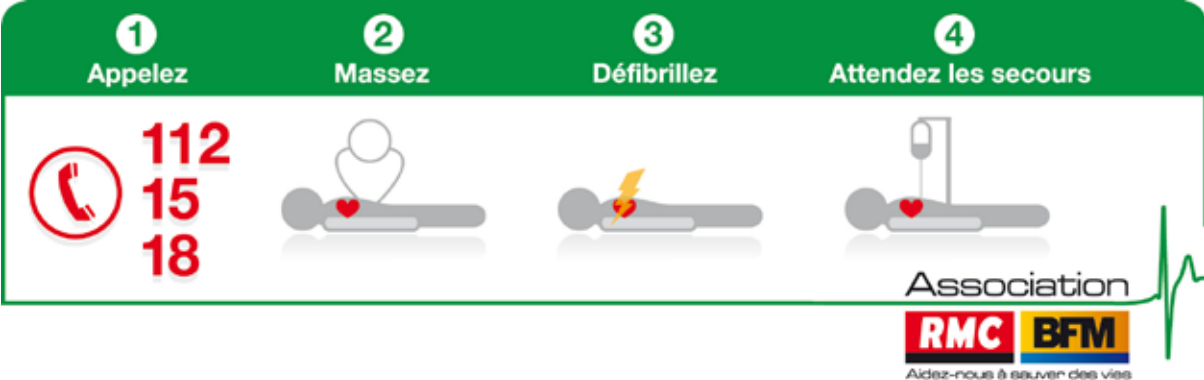
- Loiselet & Daigremont
- Le comité scientifique
- Les partenaires

### 3. Le projet

- Une situation
- Une mission
- Notre opération
- L'aspect technique

### 4. L'information

- Nos clients utilisateurs
- Un événement le 26 Mai 2009.



**1**  
Appelez  
112  
15  
18

**2**  
Massez

**3**  
Défibrillez

**4**  
Attendez les secours

Association  
**RMC** **BFM**  
Aidez-nous à sauver des vies



### **Raymond Domenech, parrain de coeur**

Raymond Domenech est le parrain de l'opération « Nous prenons notre rôle à cœur ». Cette opération de mécénat est une initiative privée et bénévole, lancée par **Loiselet & Daigremont** en partenariat avec **Voisins Solidaires** et l'**Association RMC/BFM**. Elle vise à développer l'installation de défibrillateurs cardiaques dans les parties communes des immeubles en copropriété.

« Nous prenons notre rôle à cœur » est née d'une constatation : 40.000 décès annuels sont dus à un arrêt cardiaque, 3/4 des morts subites par défaillance cardiaque ont lieu à domicile. Or, si des mesures sont prises pour installer des appareils de ce type dans les lieux publics (stades, avions, mairies, etc.), rien n'a encore véritablement été fait pour en installer dans les lieux privés que constituent les parties communes des immeubles en copropriété.

Sensible au rôle essentiel que peuvent jouer les voisins en cas de défaillance cardiaque à domicile, **Raymond Domenech**, le passionné de football, mouille aujourd'hui sa chemise pour sauver des vies.

En installant un défibrillateur dans chaque immeuble, en informant les copropriétaires et les gardiens sur l'utilisation des appareils et sur les trois gestes indispensables : **APPELER, MASSER, DEFIL-**

**BRILLER**, en délivrant une formation adaptée, ce sont des milliers de vies qui seront sauvées, grâce à l'opération « Nous prenons notre rôle à cœur ».

De nombreuses personnalités politiques, médicales, scientifiques et humanitaires ont manifesté leur intérêt et leur soutien à cette opération et seront présentes à l'occasion de ce lancement.

Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports, Madame Christine Boutin, Ministre du Logement et de la Ville, Monsieur Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Monsieur Philippe Goujon, Maire du 15ème arrondissement ont été conviés au lancement de l'opération **le 26 mai prochain à 19 heures, à l'occasion de la Fête des Voisins, au 15, rue Lakanal à Paris (15°)**.

### **Contact Presse :**

Philippe Loiselet : + 33 1 41 22 55 27  
Stéphanie Cassan Glénat : + 33 1 75 51 30 67

# DOSSIER DE PRESSE



## Les acteurs du projet

### Loiselet & Daigremont



**Loiselet & Daigremont** est une entreprise familiale de services immobiliers, qui montre combien elle défend les valeurs auxquelles elle croit, éco-citoyenne, solidaire et sociale. L'opération « **Nous prenons notre rôle à cœur !** » entre pleinement dans cette volonté de toujours améliorer la vie dans les immeubles.

Indépendante de tout groupe industriel ou financier, l'entreprise fait partie du top 10 des administrateurs de biens français.

Reconnue pour son professionnalisme et son esprit d'innovation, la transparence et la qualité de sa gestion sont les garanties du meilleur service possible.

Déjà impliquée dans la problématique de la santé, l'entreprise soutient depuis plusieurs années l'Association Huntington France qui prend en charge les malades atteints par la chorée de Huntington et leurs familles.

### Le comité scientifique

**Loiselet & Daigremont**, conscient de l'importance de s'entourer de compétences médicales, a réuni au sein de son **comité scientifique** des médecins impliqués dans les questions liées aux défaillances cardiaques et aux défibrillateurs.

**Monsieur le Professeur Xavier Jouven**, professeur de santé publique, cardiologue à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, référent national en matière de défibrillateurs :



« Les défibrillateurs automatiques sont construits pour être utilisés par tous, et ce de façon très simple. Il suffit d'appuyer sur le bouton ON et de coller sur le thorax de la victime 2 gros patches, comme il est indiqué sur l'appareil. C'est tout ! C'est l'appareil qui fait le reste tout seul ! Des enfants de 12 ans qui n'avaient pas été formés auparavant l'ont parfaitement utilisé, aussi bien que des secouristes formés. Vous ne pouvez pas faire du mal, vous ne pouvez que faire du bien à la victime ».



**AED PLUS™**

# DOSSIER DE PRESSE

**Monsieur le Professeur Alain Combes**,  
chef de service adjoint, Institut de  
Cardiologie, Groupe Hospitalier Pitié-  
Salpêtrière :



« 40.000 arrêts cardiaques surviennent chaque année en France, dont 30.000 à domicile. Sur l'ensemble des cas constatés, 95 % sont mortels en raison de l'absence d'action appropriée. Il existe donc un potentiel énorme de gains de vies si des actions spécifiques sont menées.

Supposons par exemple que les extincteurs ne soient pas obligatoires dans les lieux publics et d'habitation. Cette situation apparaîtrait aujourd'hui parfaitement irresponsable voire criminelle, eu égard aux risques de mise en danger de la vie des occupants de l'immeuble qui n'en serait pas équipé.

L'on peut alors aisément faire le parallèle avec la mise en place de défibrillateurs dans ces mêmes lieux. Les exemples récents de vies sauvées sur les terrains de sports ou dans certains transports publics grâce à la mise en place de défibrillateurs automatiques plaident fortement pour une politique volontaire de large déploiement de ces dispositifs, en particulier dans les immeubles d'habitation».

**Monsieur le Docteur Emmanuel Jacquety**,  
médecin généraliste, spécialiste de  
la médecine sportive :



« Il est indéniable que le pourcentage de survie d'un malade en arrêt cardiaque reste mince, en l'absence de structure de réanimation proche, mais il est aussi reconnu que pour doubler, voire tripler ce pourcentage, le premier geste à faire en même temps que l'appel du 15 ou du 18, est la DEFIBRILLATION DU COEUR grâce à un DEFIBRILLATEUR que tout un chacun devrait être capable d'utiliser sans se poser de question.

C'est un acte de civisme que l'on devrait inclure dans un enseignement spécifique, comme le massage cardiaque externe, la mise en position latérale de sécurité ou l'utilisation des gilets à bandes réfléchissantes lors des accidents de la route.

Plus le maillage en DEFIBRILLATEURS judicieusement placés dans des endroits stratégiques sera important et l'information sur leur utilisation relayée, plus nous gagnerons en terme de survie et en cela le projet actuel est une initiative formidable».



# DOSSIER DE PRESSE



## Les partenaires

### Voisins solidaires



Acteur de l'opération **Voisins Solidaires**, **Loiselet & Daigremont** lance son programme d'installation de défibrillateurs dans les parties communes des immeubles, en partenariat avec le créateur de la Fête des Voisins, **Atanase Périfan**.

«Nous nous réjouissons de l'initiative de Loiselet & Daigremont, premier gestionnaire privé à participer à Voisins Solidaires, comme membre fondateur. L'opération « **Nous prenons notre rôle à coeur** » est à la portée de tous. Le voisin est la personne idéale pour nous porter secours en cas de problème cardiaque à domicile».



### Association RMC/BFM



L'**Association RMC/BFM**, créée à l'initiative d'**Alain et Isabelle Weill**, œuvre pour la prévention, la formation et l'information en matière d'action médicale d'urgence dans notre société.

Le premier objectif de l'Association est de généraliser les défibrillateurs dans les lieux publics.



«**Chaque année, 40.000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque en France (110 par jour)**. Entre 70% et 80% des accidents surviennent au domicile de la victime. **Vous avez 4 minutes pour agir**, au-delà, chaque minute qui passe, c'est 10% de chance de survie en moins.

Il y a trois gestes à ne pas oublier pour sauver une vie : **APPELER, MASSER, DEFIBRILLER**. Des milliers de vies pourraient donc être sauvées si des défibrillateurs étaient installés dans les immeubles».

C'est tout naturellement que **Loiselet & Daigremont** s'est rapproché de l'**Association RMC/BFM** afin d'unir les forces des deux actions.

# DOSSIER DE PRESSE

## Le projet

### Une situation inquiétante

**3/4 des morts subites** par défaillance cardiaque ont lieu à domicile.

**40.000 arrêts cardiaques** surviennent chaque année en France, dont **30.000 à domicile**.

Sur l'ensemble des cas constatés, **95 % sont mortels** en raison de l'absence d'action appropriée.

Avec un défibrillateur sur place, **le taux de survie est multiplié par 10**.

Or, si un programme d'installation de défibrillateurs existe dans les lieux publics (stades, salles de spectacle, avions, T.G.V., etc.), les lieux privés comme les parties communes d'immeubles sont jusqu'ici absents de toute réflexion globale.

Le projet "**Nous prenons notre rôle à coeur**" est une initiative privée et bénévole.

### Notre mission

Aujourd'hui, alors que, chaque année, en France, on compte **40.000 décès par arrêt cardiaque**, soit près de **110 morts par jour**, Loiselet & Daigremont pense qu'il est de son devoir d'agir à son niveau.

Gestionnaire de 1.000 immeubles, 100.000 appartements, il est au cœur de la problématique du cœur.

Loiselet & Daigremont propose à toutes les copropriétés concernées de décider l'installation d'au moins un défibrillateur dans leur immeuble. Si la taille de l'immeuble le justifie, il sera proposé d'en installer plusieurs, les médecins indiquant qu'il est indispensable que les appareils soient situés à une courte distance des appartements afin de ne pas dépasser trois minutes entre l'accident cardiaque et l'utilisation de l'appareil.

### Notre opération

Selon les décisions prises par ses clients et la taille des immeubles, Loiselet & Daigremont estime l'installation de **50 à 250 défibrillateurs** à très court terme. Cela représente une dépense d'environ **50 € par logement**, soit **10 € par an**, au regard de la durée de vie des appareils. Dès cette année, un programme test est lancé dans le 15ème arrondissement. Le test concerne plus de 120 immeubles, 10.000 logements et 30.000 personnes.

### L'aspect technique

**Serenys**, entreprise citoyenne, a été créée dans le but de sensibiliser les entreprises à une gestion optimale de l'arrêt cardio-respiratoire en milieu professionnel et public. Elle propose ainsi la mise à disposition, sous la forme d'un contrat de service, d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), d'une formation aux premiers secours ainsi qu'un ensemble de services.



Serenys

SAVOIR AGIR, POUVOIR SAUVER  
[www.serenys.eu](http://www.serenys.eu)

# DOSSIER DE PRESSE

Ces différents services concernent à la fois le matériel (support, signalétique, échange, remplacement des accessoires et consommables) et la formation (initiation aux premiers secours et à l'usage d'un défibrillateur, maintien et contrôle d'un niveau de connaissance optimal). C'est ainsi, pour l'entreprise, l'assurance de pouvoir externaliser auprès d'un professionnel la gestion complète et durable des services associés à la mise à disposition d'un défibrillateur.

## L'information

### Nos clients utilisateurs

Avec l'aide de professionnels du secteur, de l'expérience de l'**Association RMC/BFM**, nous mettons en oeuvre des informations à l'attention des utilisateurs, pour faciliter leur démarche en cas de souci dans un immeuble (flyers, affiches).

Nous souhaitons également **former nos gardiens d'immeubles** à l'utilisation des défibrillateurs. Un programme dans ce sens sera donc mis en place afin de leur permettre de devenir des rouages essentiels de l'opération.



## Un événement

**Le 26 mai 2009** sera inauguré, lors de la **Fête des Voisins**, le premier défibrillateur installé dans un immeuble dans le cadre de cette opération.

**Lieu : 15 rue Lakanal à Paris (15°), à partir de 19 heures.**



Cet immeuble, construit dans les années 60, compte plus de 350 logements. Loiselet & Daigremont est son syndic depuis une trentaine d'années. Son conseil syndical, très actif, est présidé par Monsieur Alain Denègre.

**Madame Roselyne Bachelot**, Ministre de la Santé et des Sports, **Madame Christine Boutin**, Ministre du Logement et de la Ville, **Monsieur Bertrand Delanoé**, Maire de Paris ainsi que **Monsieur Philippe Goujon**, Maire du 15ème arrondissement ont naturellement été conviés à cette inauguration.

Seront également présents nos partenaires, ainsi que les membres de notre comité scientifique.